



FRANCE

Comment Ndiaye veut réformer le collège

- Le ministre de l'Éducation nationale prépare une réforme du collège, qualifié de « maillon faible » du système éducatif.
- Les résultats à venir des dernières évaluations montrent que « 20 % des élèves de 6^e sont en difficulté scolaire voire en grande difficulté », notamment en français et en mathématiques, alerte-t-il.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier

[@mccorbier](#)

« Nous avons un sujet de niveau général », s'alarmait Pap Ndiaye, début novembre, devant les sénateurs. Après les dédoublements de classe du primaire et la réforme du lycée du quinquennat précédent, le ministre de l'Éducation s'apprête à ouvrir le dossier du collège pour tenter de redresser la barre. Il cible notamment la classe de 6^e, qualifiée de « classe charnière » durant la campagne présidentielle. « Au collège, nous ferons de la 6^e une liaison efficace avec le primaire », avait promis le chef de l'État, fin août.

Les résultats des évaluations des élèves de 6^e, attendus vendredi, seront l'occasion de mettre le sujet sur le devant de la scène : « 20 % d'entre eux sont en difficulté scolaire voire en grande difficulté, comme les évaluations de septembre le montrent en français et en mathématiques », a déploré Pap Ndiaye au Sénat. La situation s'aggrave au lycée, avec un quart des élèves en difficulté.

Des professeurs des écoles dans les collèges

Pap Ndiaye entend s'attaquer au « maillon faible » du système éducatif. Dans une interview aux « Echos », le ministre a commencé à esquisser son plan, en évoquant un module de consolidation pour les élèves en difficulté, et un module d'approfondissement pour les plus à l'aise. Pap Ndiaye cite aussi en exemple les « 6^e tremplin », expérimentées dans l'académie d'Amiens.

C'est un début de réforme, en

quelque sorte, sur un sujet très sensible qui touche au rapprochement entre le primaire et le collège. Dans les six établissements expérimentaux de l'académie, des professeurs des écoles se rendent dans les collèges pour aider des élèves de 6^e en difficulté. « Les professeurs de collège ne sont pas formés à apprendre à lire aux élèves ni à leur enseigner certains automatismes en mathématiques », explique Isabelle Boulnois, en charge du copilotage du projet. Il était donc important de conjuguer l'expertise des professeurs des écoles et celle des enseignants de collège. »

Le tout se déroule sur fond de logique nouvelle, celle de « l'école du futur » chère à Emmanuel Macron, avec des professeurs des écoles qui font ainsi leurs premières heures supplémentaires au collège, en s'y rendant par exemple le mercredi matin quand les écoliers ne sont pas en classe. C'est une première version du « travailler plus pour gagner plus » décliné pendant la campagne présidentielle... ou du « travailler mieux pour gagner plus », comme le dit Rémi Barthès, enseignant en élémentaire à Fresnoy-le-Grand (Aisne).

Les enseignants du primaire qui allongent ainsi leur temps de travail seront rémunérés en heures supplémentaires. L'appétence de Pap Ndiaye pour les 6^e tremplin illustre ce à quoi pourrait ressembler le futur « pacte » enseignant – ce contrat proposé par Emmanuel Macron aux professeurs pour les payer davantage, s'ils acceptent des missions supplémentaires.

Les négociations avec les syndicats autour du « pacte » doivent reprendre en janvier, après les élections professionnelles. Est-ce pour cette raison que les annonces du ministre sur le collège ont été repoussées ?

Le sujet est sensible et rappelle les difficultés récurrentes des gouvernements quand il s'agit de rapprocher école et collège, cette « école du socle », véritable chiffon rouge pour le principal syndicat du secondaire, le SNES-FSU. Le syndicat voit dans les 6^e tremplin « une expérimentation d'école du socle » sur laquelle « on touche à la structure des enseignements pour répondre aux problèmes du collège ». « Ce n'est pas par une approche structurelle des enseignements qu'on résoudra les inégalités d'apprentissage rencontrées en classe », confie sa secrétaire générale, Sophie Vénétiat.

A moins de dix jours des élections professionnelles, l'Éducation nationale sait qu'elle marche sur des œufs. Sous le quinquennat précédent, l'exécutif avait fini par renoncer au projet de rapprochement école-collège dans le cadre des établissements publics des savoirs fondamentaux.

Celui qui est expérimenté dans l'académie d'Amiens est un autre projet. Et si certains députés de la majorité rêvent d'une loi dédiée au collège, ce n'est pas ce vers quoi se dirige Pap Ndiaye. Trop risqué, dans la configuration politique actuelle. Le ministre ne veut pas un « grand soir » mais plutôt un plan mené à bas bruit, au fil des expérimentations. ■





Les « 6^e tremplin »
illustrent ce à quoi
pourrait ressembler
le futur « pacte »
enseignant
d'Emmanuel Macron.

